



## BATIK

**Bulletin d'analyse sur les technologies de l'information et de la communication  
Lettre d'information électronique mensuelle publiée par OSIRIS  
l'Observatoire sur les systèmes d'information, les réseaux et les inforoutes au Sénégal**

**N° 168 Juillet 2013**

---

### Sommaire

#### **\*Éditorial\***

Vous avez dit portabilité des numéros ?

#### **\*Actualités\***

Le titre Sonatel à la baisse à la BRVM

Pétition pour la réduction des tarifs de téléphone et une meilleure qualité des services

Khéweul.com remporte le prix du meilleur registrar africain décerné par ICANN Afrique

Signature d'un partenariat entre Orange et Total pour l'accès aux services Orange Money

Mise en ligne du site de covalisage Yonima.com

Le groupe Sonatel a réalisé un bénéfice consolidé de 91,559 milliards FCFA au 31 juin 2013

Lancement de « UCAD2 », un réseau social destiné aux étudiants sénégalais

Orientation en ligne des bacheliers 2013 via le site campusen.sn

Le « Journal rappé » disponible sous la forme d'une application mobile pour Iphone

La télémédecine à l'honneur lors de la Journée de la Renaissance scientifique de l'Afrique

#### **\*Politique\***

Adoption du principe de la mise en œuvre de la portabilité des numéros

Publication de décisions relatives au Plan national de numérotation et aux numéros courts

#### **\*Infrastructures et services\***

Plus de 12 millions d'abonnés à la téléphonie mobile et forte progression de l'internet mobile

Walf TV désormais disponible sur ordinateur, smartphone et tablette

Orange Money Transfert international relie désormais la Côte d'Ivoire, le Mali et le Sénégal

#### **\*Projets\***

L'UGB envisage d'avoir 5 000 étudiants inscrits en enseignement à distance en 2015

Lancement de la phase II du Projet d'appui multinational de l'UVA

#### **\*Rendez-vous\***

TIC et nouveaux médias pour la recherche de financement (6-9 août 2013, Lomé, Togo)

6<sup>ème</sup> édition du Mobile Monday Dakar (19 août 2013, Dakar, Sénégal)

Vous avez dit portabilité des numéros ?

Durant ce mois de juillet 2013, un important évènement est survenu pour les usagers de la téléphonie mobile à savoir la décision prise par l'Autorité de régulations des télécommunications et des postes (ARTP) d'instaurer la portabilité des numéros de téléphone. Attendue depuis longtemps, la portabilité du numéro, consistant pour un abonné à pouvoir conserver son numéro de téléphone même lorsqu'il change d'opérateur, avait fait l'objet d'une première étude par l'Agence de régulation des télécommunications (ART) en 2005. A cette époque où il n'existait que deux opérateurs de téléphonie mobile, Orange et Tigo, les auteurs de l'étude avaient conclu que la mesure n'était pas opportune. En janvier 2009 avec l'arrivée d'Expresso sur le marché de la téléphonie mobile, la question est redevenue d'actualité. Pour faciliter la pénétration du marché par le nouvel entrant et stimuler la concurrence entre les trois opérateurs, l'Agence de régulation des télécommunications et des postes (ARTP) aurait pu instaurer la portabilité du numéro mais elle n'en fit rien se confinant dans un attentisme souvent déploré par les acteurs du secteur des TIC. Il aura donc fallu attendre plus de quatre années pour que l'ARTP se décide à prendre cette mesure que les usagers de la téléphonie mobile et les fournisseurs de services à valeur ajoutée appelaient de tous leurs vœux. La mesure a été saluée par l'ensemble des acteurs à l'exception notable de la Sonatel qui a déclaré par la voix d'un de ses responsables n'être « *pas convaincue de l'opportunité de la mise en œuvre de la portabilité* ». Cette position n'a rien de surprenant puisqu'avec le retour en force de Tigo, sur la tête duquel ne pèse plus l'épée de Damoclès de l'annulation de sa licence et qui a au contraire vu la durée de celle-ci allongée et son périmètre étendu à la 3G, et l'arrivée possible d'un quatrième opérateur suite au lancement par le gouvernement d'une étude sur les modalités d'attribution de nouvelles licences, l'opérateur historique qui domine aujourd'hui le marché serait potentiellement le plus grand perdant. En effet, dans un contexte où le taux de pénétration de la téléphonie mobile dépasse les 90%, l'enjeu est désormais moins de faire progresser son parc d'abonnés en allant chercher de nouveaux clients parmi le peu de citoyens encore « non branchés » que de conserver ses abonnés et d'en débaucher de nouveaux dans les rangs des concurrents. Or aujourd'hui, un des plus grands freins au changement d'opérateur sur le marché sénégalais de la téléphonie mobile est notamment la non portabilité des numéros qui fait que nombreux sont ceux qui préfèrent rester chez leur opérateur plutôt que de devoir perdre le numéro de téléphone à travers lequel ils sont connus depuis des années voire depuis le début de la téléphonie mobile au Sénégal en 1996. Preuve s'il en est d'ailleurs que les réserves de la Sonatel vis à vis de la portabilité du numéro n'ont rien d'une position de principe, en Tunisie, où Orange se classe en dernière position des opérateurs avec seulement 11% de parts de marché compte tenu de son statut dernier entrant, l'opérateur français a effectué lui-même un test de portabilité des numéros mobiles sur son réseau et en a conclu à « *la nécessité pressante de lancer la portabilité dans le pays* » ! Au-delà de ces considérations somme toute secondaires, il faut espérer que l'adoption de la portabilité des numéros aura un effet positif sur la concurrence entre les opérateurs et qu'en dernier ressort, les abonnés à la téléphonie mobile en recueilleront les fruits en termes de baisse des tarifs, d'amélioration de la qualité et de diversification de l'offre de service. L'adoption de la portabilité des numéros est d'autant plus facilitée que l'ARTP et les opérateurs viennent de procéder à l'identification réelle des propriétaires de cartes SIM. Cela étant, l'arrivée d'un quatrième opérateur est peu probable au regard de la quasi saturation du marché de la téléphonie mobile avec 12 millions de puces vendues pour une population de 13 millions d'habitants. Même si le gouvernement a lancé une étude sur les modalités d'attribution de nouvelles licences, l'opérateur historique, qui domine aujourd'hui le marché sera potentiellement peu inquiet par l'arrivée « suicidaire » d'un quatrième opérateur qui trouverait un marché dont la seule perspective d'ouverture résidera dans le passage à la 4G. L'Etat ferait donc mieux de miser sur la redistribution des fréquences du dividende numérique qui accompagnera le passage de la radiotélévision de l'analogique au numérique avant juin 2015.

**Amadou Top  
Président d'OSIRIS**

---

## Actualités

---

### \* Le titre Sonatel à la baisse à la BRVM

Le titre Sonatel, qui avait clôturé à 19 000 FCFA le FCFA le 28 juin 2013, a clôturé à la baisse à la cote de 18 900 FCFA le FCFA le 31 juillet 2013, à la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) d'Abidjan (Côte d'Ivoire).

BRVM : <http://www.brvm.org/>

### \* Pétition pour la réduction des tarifs de téléphone et une meilleure qualité des services

Le Réseau anti arnaque aux consommateurs (RAAC), association née en avril 2013, a posté une pétition en ligne le 26 juillet 2013 pour réclamer la diminution des tarifs de téléphone, l'arrêt des publicités trompeuses, la portabilité des numéros, etc. L'objectif fixé à cette pétition est de « récolter 5 000 signatures pour mettre fin aux abus et pour la diminution réelle des tarifs de téléphone au Sénégal ».

### \* Kheweul.com remporte le prix du meilleur registrar africain décerné par ICANN Afrique

En marge de la quarante-septième réunion de l'Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (ICANN), qui s'est tenue du 13 au 18 Juillet 2013 à Durban (Afrique du Sud), ICANN Afrique a décerné le prix du meilleur registrar africain à kheweul.com, la firme créée par Mouhamet Diop. Kheweul.com a également été parmi les cinq premiers Registrars au niveau mondial à signer le nouveau contrat (RAA 2013) avec l'ICANN, lors de la cérémonie de lancement pour la vente et la promotion des nouveaux noms de domaines génériques. Rappelons que Kheweul.com est le deuxième registrar accrédité par ICANN en Afrique et premier en Afrique de l'ouest à opérer sur le marché des noms de domaines pour ce qui concerne les extensions génériques.

Kheweul. : <http://www.kheweul.com/>

### \* Signature d'un partenariat entre Orange et Total pour l'accès aux services Orange Money

Orange et Total ont signé un partenariat permettant aux clients d'Orange d'accéder aux services Orange Money dans toutes les stations-service Total des pays d'Afrique et du Moyen-Orient où les deux groupes sont présents et où Orange Money est disponible, soit les treize (13) pays suivants : Botswana, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Ile Maurice, Jordanie, Kenya, Madagascar, Mali, Maroc, Niger, Ouganda et Sénégal. Ce partenariat entre Orange et Total permettra d'améliorer le service proposé aux clients des deux groupes tant en termes de proximité que de confort d'utilisation. Ceux-ci bénéficieront en effet de la densité du réseau de distribution de Total, dont les stations sont ouvertes sur une large amplitude horaire 7 jours sur 7 et ils pourront y ouvrir un compte Orange Money et effectuer des opérations de versement et de retrait d'argent sur leur compte.

### \* Mise en ligne du site de covalisage Yonima.com

Le premier réseau de « covalisage » en ligne, Yonima.com a été mis en ligne par un groupe de jeunes africains, évoluant dans le domaine informatique et marketing. Ce concept nouveau consiste en une plateforme destinée aux voyageurs et aux expéditeurs de colis de se rencontrer permettant aux voyageurs d'amortir le prix de leur billet en mettant à profit les « kilos » dont ils ne feront pas usage en les mettant à la disposition des expéditeurs. Les prix au kilogramme proposés sur le site, même s'ils sont soumis à l'appréciation du voyageur, sont très en deçà des prix proposés par les sociétés commerciales (La Poste, DHL, etc.).

Yonima : <http://www.yonima.com/>

\* Le groupe Sonatel a réalisé un bénéfice consolidé de 91,559 milliards FCFA au 31 juin 2013

Au premier semestre de l'année 2013, le groupe Sonatel, présent en Guinée, en Guinée-Bissau et au Mali, a réalisé un bénéfice consolidé de 91,559 milliards FCFA, en progression de 5,21% par rapport au 30 juin 2012 où il se situait à 87,019 milliards FCFA. Le chiffre d'affaires a quant à lui connu une augmentation de 33,205 milliards FCFA, passant de 323,619 milliards FCFA en 2012 à 356,824 milliards FCFA en 2013.

Groupe Sonatel : <http://www.sonatel.sn/>

\* Lancement de « UCAD2 », un réseau social destiné aux étudiants sénégalais

Mamadou Diagne, un informaticien sénégalais et entrepreneur dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) a lancé un réseau social baptisé « UCAD2 ». Selon son promoteur, ce réseau « a pour objectif de créer une communauté virtuelle qui relie tous les étudiants sénégalais en leur donnant des outils de partage de l'information et de soutien. » la version 1.0 du projet UCAD2 offre à ses utilisateurs des fonctionnalités telles la création de profil, l'envoi de messages privés, la discussion instantanée, la création de groupes selon les centres d'intérêts et la création de blogs. Les membres du réseau ont également la possibilité de publier des annonces.

UCAD2 : <http://ucad2.com/>

\* Orientation en ligne des bacheliers 2013 via le site campusen.sn

Le 2 juillet 2013, le site campusen.sn a été ouvert pour procéder à l'orientation des nouveaux bacheliers de la session 2013 du baccalauréat dans les cinq (5) universités publiques du Sénégal ainsi que dans l'Université virtuelle du Sénégal (UVS). Les nouveaux bacheliers ont jusqu'au 18 août 2013 pour s'inscrire en ligne. Pour mémoire, le site campusen.sn a été mis en ligne par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR) en février 2013 en vue d'orienter les nouveaux bacheliers non-orientés de la session 2012 du baccalauréat dans les établissements privés d'enseignement supérieur.

Campusen : <http://campusen.sn/>

\* Le « Journal rappé » disponible sous la forme d'une application mobile pour Iphone

Lancé depuis avril 2013 par Xuman et Keyti, le « Journal rappé », qui fait littéralement le « buzz » sur Internet, est désormais disponible sous la forme d'une application mobile pour Iphone.

Journal rappé : <http://www.youtube.com/user/jtronline>

\* La télémédecine à l'honneur lors de la Journée de la Renaissance scientifique de l'Afrique

Le samedi 28 juin 2013, la célébration de la Journée de la Renaissance scientifique de l'Afrique a été placée par l'Académie nationale des sciences et techniques du Sénégal (ANSTS) sous le thème « TIC et santé : télémédecine ». A cette occasion, cinq (5) grands projets liés à la télémédecine ont été présentés à savoir deux (2) projets dans le domaine de la télé-expertise et à la téléconsultation et trois (3) ayant trait à la téléformation. Parmi les perspectives, il a été évoqué le prochain lancement d'un diplôme inter-universités (DIU) à distance en échographie en gynécologie ainsi que la création d'un hub de télémédecine à la Faculté de médecine, de pharmacie et d'odontostomatologie (FMPOS) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD). La télémédecine connaît un essor particulier au Sénégal, marqué par la mise en œuvre d'importants projets sous la conduite du ministère de la Santé et de l'Action sociale.

ANSTS : <http://www.astis.sn/>

---

## Politique

---

### \* Adoption du principe de la mise en œuvre de la portabilité des numéros

Le 8 juillet 2013, l'Autorité de régulation des télécommunications et des postes (ARTP) a organisé une journée de concertation sur l'opportunité et les modalités de mise en œuvre de la portabilité des numéros au Sénégal. A l'issue de cette réunion, le principe de la mise en œuvre de cette mesure a été retenu. Elle devrait permettre aux abonnés de la téléphonie mobile de conserver leur numéro de téléphone, même en cas de changement d'opérateur, puisqu'étant désormais « propriétaires » de leur numéro. La mise en œuvre de cette mesure, dont l'application a été recommandée à partir du 31 juillet 2013, devrait stimuler la concurrence sur le marché de la téléphonie mobile actuellement dominé par Orange, suivi par Expresso et Tigo.

ARTP : <http://www.artp.sn/>

### \* Publication de décisions relatives au Plan national de numérotation et aux numéros courts

A la fin du mois de juin 2013, l'Autorité de régulation des télécommunications et des postes (ARTP) a publié quatre décisions qui visent d'une part, à mettre à jour les outils et règles de gestion du Plan national de numérotation (PNN) compte tenu des évolutions technologiques et sectorielles observées ces dernières années et, d'autre part, à prendre en compte les préoccupations des consommateurs notamment le besoin d'information sur les tarifs pratiqués par les fournisseurs de services à valeur ajoutée. En effet, le changement du PNN, intervenu en 2007, a accordé aux fournisseurs de services la possibilité d'acquiescer directement auprès de l'ARTP des numéros courts dans le but de promouvoir le développement des services à valeur ajoutée et des activités économiques liées à l'exploitation des réseaux et services de télécommunications. Cette nouvelle disposition a entraîné un développement des services à valeur ajoutée au Sénégal, notamment les jeux SMS et serveurs vocaux, le nombre total de numéros courts attribués atteignant 274 au 31 décembre 2012 et le nombre de fournisseurs de services à valeur ajoutée passant de 17 en 2007 à 69 en 2012. Cependant, l'ARTP a noté que la plupart des fournisseurs de services à valeur ajoutée ne se conforment pas, aux paliers tarifaires définis dans la structure du PNN et identifié une pratique dans les services jeux et SMS surtaxés, consistant à ne pas communiquer aux consommateurs les tarifs pratiqués ou à les indiquer en petits caractères non perceptibles par eux. Ces pratiques ont été à l'origine de nombreuses plaintes de consommateurs exigeant la transparence de l'information relative à la facturation et aux modalités de prestations de services. Cette situation a amené l'ARTP à publier le 24 juin 2013, les décisions ci-après :

- La décision n° 05-2013/ARTP/COL portant adoption des règles de gestion du plan national de numérotation (PNN) du Sénégal.
- La décision n° 1608 ARTP/DG/DEM/DJC portant création du comité consultatif sur la numérotation dans laquelle les consommateurs seront représentés.
- La décision n° 02-2013/ARTP/COL portant sur l'utilisation de numéros courts pour jeux et services SMS.
- La décision n° 1609 ARTP/DG/DEM/DJC qui fixe un nouveau modèle de décision d'attribution de ressources en numérotation aux fournisseurs de services à valeur ajoutée.
- La décision n° 01-2013/ARTP/COL définissant les conditions et modalités de dépôt des déclarations des services à valeur ajoutée.

ARTP : <http://www.artp.sn/>

---

## Infrastructures et services

---

### \* Plus de 12 millions d'abonnés à la téléphonie mobile et forte progression de l'internet mobile

Les derniers chiffres par l'Autorité de régulation des télécommunications et des postes (ARTP)

pour le premier semestre de l'année 2013, révèlent que la téléphonie fixe a légèrement progressé par rapport à décembre 2012 avec 343 363 abonnés soit un taux de pénétration de 2,54% dans la population totale. Le nombre de lignes publiques (points phones, cabines publiques et télécentres) a également augmenté passant de 1852 à 1988 lignes, chiffre qui est cependant en forte baisse par rapport aux 2704 lignes existant au 31 mars 2012. De son côté, le marché de la téléphonie mobile a enregistré 737 083 nouveaux abonnés, portant le parc à 12 207 729 abonnés, soit une augmentation de 6,42 %, par rapport au 31 décembre 2012 et un taux de pénétration de 90,25% réajusté suite à la révision des chiffres de la population totale du Sénégal par l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD). Pour mémoire, au 31 mars de l'année 2012, le nombre d'abonnés à la téléphonie mobile était de 9 883 221 abonnés soit un taux de pénétration de 73,36%. Globalement, ce marché reste très largement dominé par Orange, même si ses parts de marché continuent à baisser légèrement, passant de 62,06 % au 31 décembre 2012 à 60,7 % à la fin du premier trimestre 2013. Les parts de marché de Tigo ont également diminué passant de 23,02 % à 21,82 %. Ces baisses ont profité au à Expresso, qui a vu ses parts passer de 14,92% au 31 décembre 2012 à 17,52% au 31 mars 2013. Cependant, malgré cette bonne performance, Expresso conserve la troisième et dernière place sur le marché sénégalais de la téléphonie mobile. Le prépayé est toujours omniprésent avec 99,39% des parts de marché. Enfin, pour ce qui est des services internet, l'ARTP a redéfini les indicateurs de suivi pour tenir compte des évolutions considérables enregistrées sur la structure des offres des opérateurs de télécommunications sur ce marché. Suite à cet ajustement, les segments suivis sont désormais l'internet bas débit (regroupant les accès RTC et les offres dont le débit est inférieur à 256 Kbps), l'ADSL, les clés internet et l'internet mobile (via un terminal mobile). Le marché de l'internet est en constante progression et le parc global des usagers s'établit désormais à 1 072 488 au 31 mars 2013 contre 628 621 usagers au 31 décembre 2012. L'analyse de la répartition du parc internet confirme le basculement de ce marché vers l'internet mobile constaté depuis 2012. En effet, le parc internet mobile incluant les clés internet représente 87% du marché de l'internet au Sénégal soit 68% pour l'internet mobile et 19% pour les clés internet. Le parc ADSL représente pour sa part 9 % des abonnements. Le taux de pénétration de l'internet au Sénégal, même s'il reste faible, tire profit de la forte croissance de l'internet mobile et de la légère progression de l'ADSL pour atteindre désormais 7,93% au 31 mars 2013 contre 4,65% au 31 décembre 2012. Sur une année la progression est encore plus impressionnante puisque le nombre d'abonnés étaient de 390 886 au 31 mars 2012 avec un taux de pénétration qui n'était que de 3,2%. Du point de vue de la concurrence entre les opérateurs, le marché de l'internet est un segment dynamique puisqu'au 31 mars 2013, le parc des usagers se partage entre Orange (47%), Expresso (33%) et Tigo (20%). Le nombre de liaisons louées a quant à lui légèrement progressé puisqu'il est de 396 au 31 mars 2013 contre 392 au 31 décembre 2012 mais il a fortement baissé sur une année puisque le nombre de liaisons louées était de 485 au 31 mars 2012 soit une baisse de 18,35%.

ARTP : <http://www.artp.sn/>

\* Walf TV désormais disponible sur ordinateur, smartphone et tablette

Le groupe de presse Wal Fadji a lancé une application qui permet désormais de regarder Walf TV en live et en haute définition et d'écouter Walf FM sur un ordinateur, un smartphone ou encore une tablette. L'application est téléchargeable sur le site du groupe de presse.

Groupe Wal Fadji : <http://www.walf-groupe.com/>

\* Orange Money Transfert international relie désormais la Côte d'Ivoire, le Mali et le Sénégal

Orange a lancé le service « Orange Money Transfert international » qui permet désormais d'envoyer et recevoir de l'argent via un téléphone mobile entre la Côte d'Ivoire, le Mali et le Sénégal. La création de ce service a été motivée par le fait que chaque année, 200 millions d'euros transitent entre ces trois pays sous forme de flux de transferts d'argent.

Orange Money : <http://www.orange-money.sn/>

---

## Projets

---

\* L'UGB envisage d'avoir 5 000 étudiants inscrits en enseignement à distance en 2015

Le 23 juillet 2013, le Professeur Lamine Guèye, Recteur de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis (UGB) a indiqué que son institution envisageait d'atteindre le nombre de 5 000 étudiants inscrits en enseignement à distance en 2015.

Université Gaston Berger de Saint-Louis : <http://www.ugb.sn>

\* Lancement de la phase II du Projet d'appui multinational de l'UVA

La cérémonie de lancement de la deuxième du projet d'appui multinational de l'Université virtuelle africaine (UVA) s'est déroulée le 18 juillet 2013 à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD). Cette initiative fait suite à la tenue de l'atelier d'harmonisation des politiques et de conceptualisation du curriculum, dont les travaux s'étaient déroulés du 9<sup>n</sup> au 1<sup>é</sup> juillet 2012 à Nairobi (Kenya). La phase II du projet d'appui multinational de l'UVA est financée par la Banque africaine de développement (BAD) et vise à renforcer les capacités de l'UVA et de son réseau d'institutions pour fournir et gérer des programmes d'enseignement et de formation, avec un accent particulier mis sur l'intégration des TIC, dans 21 pays africains.

Université virtuelle africaine : <http://www.avu.org/>

---

## Rendez-vous

---

\* TIC et nouveaux médias pour la recherche de financement (6-9 août 2013, Lomé, Togo)

Le Réseau des organisations féminines d'Afrique francophone (ROFAF) organise du 6 au 9 août 2013 à Lomé (Togo), un programme de renforcement de capacités en recherche de financement sur le thème : « l'utilisation des technologies de l'information et de la communication et des nouveaux médias appliquée à la recherche de financement. »

ROFAF : <http://www.rofaf.org/>

\* 6<sup>ème</sup> édition du Mobile Monday Dakar (19 août 2013, Dakar, Sénégal)

La 6<sup>ème</sup> édition du Mobile Monday Dakar sera organisée sur le thème « Le mobile marketing et ses opportunités dans l'écosystème sénégalais » le 19 août 2013 de 18h00 à 21h00 dans les locaux de la Fondation Konrad Adenauer. Premier chapitre à avoir été créée en Afrique francophone sub-saharienne, Mobile Monday Dakar, a été créé en avril 2011.

Mobile Monday Dakar : <http://mobilemondaydakar.org/>

**Envoyez-nous vos informations :** [osiris@osiris.sn](mailto:osiris@osiris.sn)

**Dossiers spéciaux, abonnement et archives :** <http://www.osiris.sn/>



Cette création est mise à disposition sous un [contrat Creative Commons](http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/)  
(Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 2.0)

Osiris, juin 2013